

LES MODALITES DE REINSCRIPTION 2023/2024

Le temps est venu de vous réinscrire si vous souhaitez poursuivre votre activité artistique à la rentrée scolaire 2023/2024. Voici les informations nécessaires pour vous ré-inscrire :

- * Les **REINSCRIPTIONS** seront ouvertes du **lundi 19 juin au jeudi 13 juillet inclus** et devront se faire soit :
 - [via l'extranet iMuse](#) : il suffit de vous connecter à votre dossier et, après avoir coché les cours sur lesquels vous souhaitez vous ré-inscrire, d'y déposer les pièces à fournir mentionnées ci-dessous. Vous pourrez également indiquer si vous souhaitez suivre de nouveaux cours. Je vous communiquerai début juin le mode opératoire pour l'utilisation de l'extranet, ainsi que vos identifiants.
 - [à l'accueil de l'école, sur rendez-vous uniquement](#) ; prise de rendez-vous au 02.98.92.92.32 (entre 14h et 18h). Vous devrez être [munis de toutes les pièces mentionnées ci-dessous](#).

* Les **PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR** :

- **attestation de quotient familial CAF** (si vous êtes allocataire) ;
- si vous ne pouvez fournir cette attestation : **dernier avis d'imposition de votre famille** (*même si vous estimez être au tarif maximum*) ;
- **justificatif de domicile récent** pour les résidents de Douarnenez communauté ;
- pour les cours de danse, d'éveil ou initiation musique/danse : un **certificat médical d'aptitude à la pratique de la danse** (à renouveler à chaque rentrée scolaire) ;
- si vous optez pour le règlement en 4 fois ou si vous avez changé de compte bancaire, **le mandat de prélèvement bancaire** ci-après, dûment complété, daté, signé et accompagné du RIB correspondant.
- **Formulaire de droit à l'image** pour chaque personne réinscrite.

- * Une session de réinscriptions se déroulera également du lundi 21 Août au jeudi 31 août selon les mêmes modalités que ci-dessus.

Attention !

Nous vous conseillons de vous réinscrire entre le 19 juin et le 13 juillet, même si vous hésitez ; Peu de créneaux de rendez-vous seront disponibles entre le 21 et 31 août ; si vous changez d'avis après l'été, vous pourrez annuler votre réinscription par écrit (mail), avant le 11 septembre.

* **Pour REGLER VOS ACTIVITES** :

- prélèvement bancaire en 4 fois : facturations et prélèvements en novembre 2023, janvier, mars et mai 2024. Le prélèvement ne peut pas être mixé avec d'autres modes de règlement (chèques vacances par ex.).
- chèque bancaire, carte bancaire, espèces : le paiement de vos activités devra être réalisé **avant le 15 octobre** ; à cet effet, nous vous transmettrons votre facture fin septembre.
- chèques vacances ANCV, chèques Culture.

- * Si vous souhaitez changer de cours, merci d'en informer l'accueil au plus tôt et de nous adresser un formulaire de pré-inscription, disponible sur le site du centre des arts (<https://centredesarts.douarnenez.bzh>) dès le 12 juin ; formulaire à compléter également pour toute nouvelle demande. L'inscription définitive sur le(s) cours demandé(s) ne se fera qu'en cas de place disponible.

A très bientôt !



AUTORISATION DE PRISE DE VUE ET DE DIFFUSION DE L'IMAGE (Pour les mineurs, à faire remplir et signer par les parents ou responsables légaux)

NOM DE L'ELEVE :

Je soussigné(e) Mme, M.

autorise n'autorise pas

Le Centre des arts de la Ville de Douarnenez à filmer et photographier mon enfant / moi-même et à utiliser son / mon image, à titre d'information et d'illustration, pour ses supports de communication (site internet, plaquettes, dépliants, revue municipale, presse) pouvant faire l'objet d'une diffusion départementale, nationale et internationale. Les supports ainsi créés seront conservés pour un intérêt historique.

Fait à.....Le.....

Signature :

Faire précéder les signatures de la mention « Lu et Approuvé »

Vos données sont collectées et conservées par le Centre des Art de la collectivité en sa qualité de responsable de traitement.

Vous disposez de droits sur vos données dont le droit de retirer votre consentement à tout moment Pour exercer vos droits, vous pouvez adresser votre demande au service concerné : centredesarts@douarnenez.bzh ou à notre délégué à la protection des données à l'adresse suivante : protection.donnees@cdg29.bzh ou La Cellule RGPD, Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Finistère, 7 Boulevard du Finistère, 29000 Quimper. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits Informatique et Libertés ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL